



FÉDÉRATION FLYING DISC FRANCE

Technoparc Poissy - Espace Média  
3 rue Gustave Eiffel  
78300 Poissy

T. 09 53 68 14 83

F. 09 53 68 14 83

info@ffdf.fr

www.ffdf.fr

## EQUIPE DE FRANCE DE DISC GOLF PROCESSUS DE SELECTION 2018-2020

Ce document a été conçu afin d'expliquer l'ensemble des démarches visant à la sélection des diverses équipes de France pour les événements suivants :

- **European Disc Golf Championships 2018** – Croatie – Toplice Sveti Martin
- **World Team Disc Golf Championships 2019** – Lieu indéterminé
- **European Disc Golf Championships 2020** – Lieu indéterminé



## TABLE DES MATIERES

<b>A. EUROPEAN DISC GOLF CHAMPIONSHIPS 2018 .....</b>	<b>3</b>
A.1. APPEL A CANDIDATURES .....	3
A.2. CONDITIONS DE SELECTION .....	3
A.3. CANDIDATURES .....	4
A.4. SELECTION DE L'EQUIPE .....	4
A.5. CALENDRIER DE SELECTION .....	6
A.6. ELEMENTS LOGISTIQUES ET FINANCIERS .....	6
A.7. VALIDATION DE LA SELECTION .....	6
<b>B. WORLD TEAM DISC GOLF CHAMPIONSHIPS 2019.....</b>	<b>7</b>
B.1. SPECIFICITES DE L'EVENEMENT.....	7
B.2. APPEL A CANDIDATURES .....	7
B.3. CONDITIONS DE SELECTION .....	7
B.4. CANDIDATURES .....	7
B.5. SELECTION DE L'EQUIPE.....	8
B.6. CALENDRIER DE SELECTION .....	8
B.7. ELEMENTS LOGISTIQUES ET FINANCIERS .....	9
B.8. VALIDATION DE LA SELECTION .....	9
<b>C. EUROPEAN DISC GOLF CHAMPIONSHIPS 2020 .....</b>	<b>10</b>
C.1. APPEL A CANDIDATURES .....	10
C.2. CONDITIONS DE SELECTION .....	10
C.3. CANDIDATURES .....	10
C.4. SELECTION DE L'EQUIPE .....	10
C.5. CALENDRIER DE SELECTION .....	11
C.6. ELEMENTS LOGISTIQUES ET FINANCIERS .....	12
C.7. VALIDATION DE LA SELECTION .....	12



## **A. European Disc Golf Championships 2018**

### **A.1. Appel à candidatures**

La sélection de l'Équipe de France se fait sur la base d'un l'appel à candidatures publié autour du 15 janvier. Il est édité sur la base des informations de l'organisateur qui définit :

- Le nombre de spots alloués par nation
- Les catégories ouvertes
- Le calendrier d'inscription
- Les conditions d'inscriptions

Toutes les joueuses et tous les joueurs éligibles aux conditions de sélection peuvent candidater pour faire partie de la sélection. Selon les conditions spécifiques aux événements, les conditions de sélection peuvent varier. Elles seront à chaque fois rééditées dans l'appel à candidatures.

### **A.2. Conditions de sélection**

Au moment de la candidature et au moment de la compétition, les bases (modifiables) des conditions de sélection sont :

- Etre licencié(e) FFDF,
- Ne pas faire l'objet d'une sanction disciplinaire fédérale,
- Etre membre PDGA,
- Etre de nationalité française ou résident(e) français depuis au moins 1 an,
- Etre certifié(e) « Officiel PDGA » (ou en cours pour l'événement – bien que conseillé, les joueuses et joueurs juniors peuvent en être dispensés),
- Avoir participé au moins à une compétition PDGA au cours de l'année précédant les sélections,
- Remplir le formulaire de candidature avant la date limite de l'appel à candidatures.



### **A.3. Candidatures**

L'ensemble des documents relatifs à la sélection (Processus de sélection – Appel à candidatures) seront disponibles sur le site de la FFDF dans la catégorie Disc Golf - Equipe de France. Un mail d'information est envoyé aux présidents de club qui sont en charge de faire le relais auprès de leurs membres. Une publication Facebook est également lancée. La candidature se fait via un formulaire accessible depuis le site web de la FFDF.

### **A.4. Sélection de l'équipe**

Sur la base des candidatures, le sélectionneur établit une liste des meilleurs joueuses et joueurs dans leur catégorie.

#### **A.4.1. Catégories éligibles**

Les catégories éligibles sont définies dans l'appel à candidature. La sélection a pour objectif de faire participer les meilleures joueuses et joueurs dans leur catégorie et selon leur capacité de performance compte tenu du niveau Européen.

Les joueuses et joueurs seront inscrits dans la catégorie la plus en rapport de leur âge. Si le souhait d'être déclassé est émis, une discussion est entamée avec le sélectionneur afin de définir si la candidature dans une autre catégorie reste pertinente.

#### **A.4.2. Critères de sélection**

Les critères de sélection sont définis afin d'évaluer, de la manière la plus objective possible, le niveau des joueuses et joueurs et leur personnalité sportive :

- 65% - Le niveau de jeu
- 15% - l'évolution et la régularité
- 5% - L'expérience international
- 5% - la motivation
- 5% - l'état de forme
- 5% - l'état d'esprit



#### **A.4.2.1. Le niveau de jeu**

Le niveau sera jugé sur la base du rating, une notation permanente de la joueuse ou du joueur sur les compétitions officielles auxquelles elle/il participe. C'est donc un indicateur solide pour définir le niveau général. Toutefois, une pondération doit être effectuée selon :

- Le lieu et niveau des tournois joués.
- Le nombre de manches comptabilisées pour établir ce rating.
- La catégorie jouée (notamment Pro/AM et adversaires rencontré(e)s).
- Le nombre de victoire en tournoi et les classements.

L'évaluation portera sur le rating et les manches qui le composent, au moment de la sélection.

D'autre part, une attention particulière sera portée sur les résultats du FDGC 2017 à Plombières-lès-Dijon.

#### **A.4.2.2. L'évolution et la régularité**

Concernant l'évolution, le regard est porté sur l'évolution du niveau de jeu du candidat(e) sur les 3 dernières années civiles précédant la sélection.

Concernant la régularité, une étude des manches composant le rating est effectuée pour juger de la capacité de la joueuse ou du joueur à avoir un jeu régulier :

- Différence entre les manches composant les ratings
- Différence entre les ratings d'un même événement (une réserve pourra être émise si le sélectionneur ne connaît pas les conditions météo de l'événement).

#### **A.4.2.3. L'expérience internationale**

Le nombre de tournois joués à l'étranger au cours de 10 dernières années ainsi que les résultats effectués seront pris en compte sur l'évaluation de l'expérience internationale.

#### **A.4.2.4. La motivation**

L'ensemble des éléments qu'aura pu collecter le sélectionneur, par les conversations avec les joueuses et joueurs ou par le mot laissé lors de la candidature, permettra d'évaluer le niveau de motivation.



#### **A.4.2.5. L'état de forme**

Au moment de la sélection, le niveau sportif (via les derniers résultats) et le niveau physique définira l'état de forme. En cas d'appel à une joueuse ou joueur de l'équipe réserve, l'état de forme prendra plus d'importance.

#### **A.4.2.6. L'état d'esprit**

Les événements pour lesquels l'équipe de France participe sont des aventures sportives et humaines fortes. L'état d'esprit du joueur est très important sur ces deux points :

- L'esprit de combativité.
- L'esprit de solidarité et de camaraderie.

#### **A.4.3. Wild Card du Capitaine**

Une Wild Card sera réservée pour le Capitaine. Selon les cas et s'il le souhaite, cette Wild Card pourra être utilisée hors des critères définis ci-dessus

### **A.5. Calendrier de sélection**

Le calendrier de sélection sera publié dans l'appel à candidatures.

### **A.6. Eléments logistiques et financiers**

Afin que le joueur puisse apprécier au mieux sa capacité à pouvoir se déplacer (disponibilité et budget), un document annexe le plus complet possible (Le calendrier de sélection sera publié dans l'appel à candidature.

### **A.7. Validation de la sélection**

Avant sa diffusion officielle, la sélection de l'équipe est validée par la Direction Technique National et le Pôle France Disc Golf.



## **B. World Team Disc Golf Championships 2019**

Les championnats du monde par équipe sont un événement bien particulier dans l'univers du Disc Golf puisqu'il s'appuie sur la complémentarité de toute une équipe avec un système de jeu bien spécifique, le Match-Play.

### **B.1. Spécificités de l'événement**

Il ne s'agit pas ici de sélectionner les meilleures joueuses et joueurs pour former une délégation française à une compétition individuelle. Il s'agit bien de former une Equipe de France complémentaire dont les membres devront pouvoir jouer les uns avec les autres lors de match en double qui comptent autant que les confrontations individuelles.

De plus, le système de jeu en Match-Play modifie l'évaluation du niveau de jeu par un rating calculé sur des manches jouées en Stroke Play.

### **B.2. Appel à candidatures**

L'Appel à Candidatures suit les mêmes principes que le point A.1. Toutefois, sa parution devrait intervenir pour la première quinzaine de Mars 2018.

### **B.3. Conditions de sélection**

Les conditions de sélection devraient suivre les indications du point A.2. à l'exception de la participation à un tournoi PDGA lors de la saison 2018.

### **B.4. Candidatures**

Voir A.3.



## **B.5. Sélection de l'équipe**

Comme évoqué en préambule, une sélection d'équipe tel que nécessaire lors de cette compétition ne peut se concevoir que sur la base d'une complémentarité et et d'un plan de jeu conçu par le capitaine et son staff.

### **B.5.1. Critères de sélection**

L'ensemble des critères cités en A.4.2. restent pertinents sans être déterminants. Un focus sera porté sur les événements se rapportant au jeu par équipe et en Match Play tel que défini dans les 2 points suivants.

#### **B.5.1.1. Compétition de clubs**

Sur proposition du Capitaine/Sélectionneur, une compétition nationale par équipe sera organisée à minima tous les 2 ans, l'année précédant les Championnats du Monde par équipe. L'objectif est la pratique, par un maximum de joueuses et joueurs français, de ce type de compétition. Le format de la compétition sera le plus proche possible des futurs championnats du monde.

Le sélectionneur portera un œil avisé sur les performances des compétitrices et compétiteurs dans un format Match-Play. La participation à cet événement est un plus certain pour les candidates et candidats sans être une condition (tolérance admise pour les indisponibilités ou les candidats n'ayant pas assez de joueurs dans leur club pour y participer).

#### **B.5.1.2. Stage Equipe de France**

Dans la mesure du possible, un stage Equipe de France sera organisé. Les modalités de ce stage restent encore à définir mais c'est sans aucun doute un outil efficace pour la sélection et/ou l'entraînement de l'équipe.

## **B.6. Calendrier de sélection**

Voir le point A.5.





## **B.7. Eléments logistiques et financiers**

Voir le point A.6.

## **B.8. Validation de la sélection**

Voir le point A.7.



## **C. European Disc Golf Championships 2020**

### **C.1. Appel à candidatures**

Voir le point A.1.

### **C.2. Conditions de sélection**

Les conditions de sélection devraient suivre les indications du point A.2. ajustées des conditions spécifiques de l'événement et demandées par l'organisateur.

### **C.3. Candidatures**

Voir A.3.

### **C.4. Sélection de l'équipe**

Sur la base des candidatures, le sélectionneur établit une liste des meilleurs joueuses et joueurs dans leur catégorie.

#### **C.4.1. Catégories éligibles**

Voir A.4.1.

#### **C.4.2. Critères de sélection**

Les sélections pour 2020 se feront à 2 niveaux. La première partie sera effectuée selon les résultats du FGDC de l'année précédente. L'autre partie sera sur le choix unique du Capitaine-Sélectionneur.

##### **C.4.2.1. Sélection des Champions de France**



Les championnats de France 2019 verront la sélection automatique des championnes et champions des catégories suivantes :

- MPO                    - MPM
- FPO                    - MJ1

Un joueur surclassé champion de France jouera, lors des Championnats d'Europe, dans sa catégorie d'âge. Le 2<sup>e</sup> de la catégorie NE SERA PAS qualifié d'office.

*Exemple : Un joueur de 42 ans participe au FDGC 2019 en tant qu'Open et remporte le titre. Il ne jouera pas en tant qu'Open mais en tant que Master lors de l'EDGC 2020. Le joueur arrivé 2<sup>e</sup> MPO n'est pas automatiquement qualifié pour une place Open. Le champion MPM reste qualifié.*

Si le nombre de spots permet à la France d'envoyer des FPM, FJ1, MPG, MPS, la championne ou le champion de France de la catégorie sera qualifié(e) automatiquement si :

- La gagnante ou le gagnant FPO, MPO, MPM ou MPG n'est pas éligible à la catégorie FJ1, FPM, MPG ou MPS.
- Un joueur ou une joueuse, nouvellement éligible à cette catégorie l'année de l'événement, dispose d'un niveau clairement supérieur à la championne ou au champion de France.

#### **C.4.2.2. Sélection des autres joueurs**

Les spots restants seront redistribués selon le choix du Capitaine, basé sur les critères du point A.4.2. enrichis des expériences des sélections précédentes. En cas de réajustement, un communiqué sera diffusé avant le début de la saison 2019.

#### **C.4.3. Wild Card du Capitaine**

Voir le point A.4.3.

### **C.5. Calendrier de sélection**

Voir le point A.5.



## **C.6. Eléments logistiques et financiers**

Voir le point A.6.

## **C.7. Validation de la sélection**

Voir le point A.7.



## CONTACTS

**Frédéric RISSE**

Direction Technique Nationale

[dtn@ffdf.fr](mailto:dtn@ffdf.fr)

**Sylvain GOUGE**

Responsable Pôle France Disc Golf

[francediscgolf@ffdf.fr](mailto:francediscgolf@ffdf.fr)

**Gérard MORIN**

Capitaine / Sélectionneur

[capitaine.discgolf@ffdf.fr](mailto:capitaine.discgolf@ffdf.fr)